



**HAL**  
open science

# La casserole comme objet politique : du charivari à la casserolade ( xix e - xxi e siècle)

Emmanuel Fureix

► **To cite this version:**

Emmanuel Fureix. La casserole comme objet politique : du charivari à la casserolade ( xix e - xxi e siècle). *Parlement[s], Revue d'histoire politique, Hors série, 2023, N° HS 18 (3), pp.198-207.* 10.3917/parl2.hs18.0199 . hal-04324587

**HAL Id: hal-04324587**

**<https://hal.u-pec.fr/hal-04324587v1>**

Submitted on 7 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# La casserole comme objet politique : du charivari à la casserolade (xix<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècle)

**Emmanuel Fureix**

DANS **PARLEMENT[S], REVUE D'HISTOIRE POLITIQUE** 2023/3 (N° HS 18), PAGES 198 À 207  
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES**

ISSN 1962-3968

ISBN 9782753594708

DOI 10.3917/parl2.hs18.0199

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-parlements-2023-3-page-198.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

**Distribution électronique Cairn.info pour Presses universitaires de Rennes.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.



Manifestation à Lyon le 24 avril 2023 (Nicolas Liponne / Hans Lucas / AFP)

# LA CASSEROLE COMME OBJET POLITIQUE : DU CHARIVARI À LA CASSEROLADE (XIX<sup>e</sup>- XXI<sup>e</sup> SIÈCLE)

Emmanuel FUREIX  
Professeur d'histoire contemporaine  
à l'Université Paris-Est Créteil, CRHEC  
fureix arobase u-pec.fr

Au cœur d'une manifestation récente contre la réforme des retraites, le 24 avril 2023 à Lyon, une femme brandit une casserole qu'elle fait résonner à l'aide d'une cuillère ; d'autres casseroles sont visibles dans le champ de la photographie et l'on devine le tintamarre qu'elles produisent. Si l'image reste muette, elle parvient néanmoins par son cadrage à restituer la force symbolique d'un objet banal et quotidien, la casserole, devenu instrument de justice populaire et de désordre politique. Loin d'être isolées, ces images de « casserolades » centrées sur l'objet casserole se sont massivement diffusées à travers la presse et les réseaux sociaux.

## Généalogie d'un rituel

La casserole s'est de fait imposée en 2023 comme un objet politique par destination, objet à la fois visuel et sonore. Le rituel du concert de casseroles ou « casserolade » – terme apparu dans la presse mais encore inconnu des dictionnaires de langue française – est devenu familier depuis quelques mois en France. Au point d'épouser le calendrier des visites de ministres et de députés de la majorité présidentielle : nul d'entre eux n'a pu, en avril et mai 2023, se déplacer

sans un cortège de casseroles dissonantes. L'important n'est pas ici le nombre : de maigres cortèges suffisent à exprimer la colère populaire par le bruit et à susciter l'inquiétude des pouvoirs à partir du moment où ils sont relayés dans l'espace public des médias et des réseaux sociaux. Le président de la République, interpellé à ce sujet à deux reprises, a sèchement renvoyé les casseroles à l'espace domestique : « C'est pas des casseroles qui feront avancer la France » ; « Les œufs et les casseroles, c'est pour faire la cuisine<sup>1</sup> », récusant ainsi tout usage politique de cet ustensile. De fait, la légitimité de la casserole à exprimer la « voix du peuple » a fait l'objet de discours contradictoires, conflictuels même, dans lesquels l'histoire a occupé une belle part.

Il est vrai que face à un rituel nouveau et dissonant, le recours à une généalogie – qu'elle soit infamante ou glorieuse – devient une arme politique autant que rhétorique. Pour les uns, la casserolesade trouverait ses origines dans des rassemblements « populistes » d'extrême droite – des foules poujadistes ou partisans de l'Algérie française aux adversaires du socialiste chilien Salvador Allende au début des années 1970. Pour les autres, les concerts de casseroles seraient au contraire des rites de résistance aux dérives autocratiques ou aux trahisons des élites lors des crises financières : en Argentine en 2001, en Islande en 2008 (la « révolution des casseroles », qui aboutit à la démission du premier ministre en janvier 2009), en Espagne en 2011 autour des « Indignés », au Québec en 2012 autour du mouvement étudiant, etc. En ce sens, les casseroles françaises de ces dernières années ne seraient que le dernier avatar d'un rituel largement mondialisé et adapté à la crise de la représentation démocratique et politique. Mais l'on peut aussi remonter bien en amont cette généalogie, si l'on songe à la diffusion dès le XIX<sup>e</sup> siècle des charivaris politiques, concerts assourdissants visant à l'humiliation des adversaires politiques<sup>2</sup>.

1 Propos respectivement prononcés les 19 et 20 avril 2023 en Alsace et dans l'Hérault (*Le Monde*, 19 avril 2023 ; *Le Parisien*, 20 avril 2023).

2 Sur cette transformation, cf. TILLY Charles, « Charivaris, repertoires and urban politics », dans John MERRIMAN (ed.), *French cities in the Nineteenth century*, Londres-Melbourne-Sidney, Hutchinson, 1982 ; FUREIX Emmanuel, « Le charivari politique : un rite de surveillance civique dans les années 1830 », dans Adeline BEAUREPAIRE-HERNANDEZ et Jérémy GUEDJ (dir.), *L'entre-deux électoral. Une autre histoire de la représentation politique en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, PUR, 2015, p. 53-70.

Au fond, davantage que l'origine directe du rituel, importe la manière dont l'objet – la casserole – et le rituel – la cassero-lade ou le charivari – ont été affectés de significations politiques, prenant valeur de symptômes d'une crise démocratique. Or, de ce point de vue, les échos avec le XIX<sup>e</sup> siècle se révèlent particulièrement intéressants, davantage encore que ceux qui les relient aux *cacerolazos* hispaniques de ces dernières décennies.

### De la cassero-lade au charivari justicier

Dans les années 1820 et 1830, alors que les libertés publiques sont limitées et le suffrage étroitement censitaire, certains rites coutumiers, notamment le charivari, sont détournés de leur fonction première pour prendre la parole haut et fort dans l'espace public. Le charivari, vieux rite de contrôle social voué à sanctionner les mariages « mal assortis » au village<sup>3</sup>, trouve sa place en politique. Conformément à l'ordre des coutumes, le charivari s'accomplit la nuit tombée, sous les fenêtres de la personne visée – député, préfet, évêque, etc. – et rassemble des foules dominées par des jeunes hommes – même si femmes et enfants peuvent aussi être observés, plus marginalement. Chaudrons, casseroles, poêles, sifflets, cornets à bouquin, tambours<sup>4</sup> conjuguent leurs sons discordants pour réveiller ou humilier le notable honni. Cris, chansons, insultes peuvent accompagner ce vacarme. En 1832, c'est même une campagne nationale qui est organisée par des républicains contre des notables libéraux ralliés au juste-milieu conservateur à la suite de la révolution de juillet 1830 : une centaine de charivaris politiques sont ainsi déployés

3 Sur le charivari sur la longue durée, cf. LE GOFF Jacques, SCHMIDT Jean-Claude (dir.), *Le charivari*, Paris-La Haye, Mouton, 1982; THOMPSON Edward P., « Rough music : le charivari anglais », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 27, n° 2, 1972, p. 285-312; FINCARDI Marco, *Derisioni notturne. Racconti di serenate alla rovescia*, Santa Maria Capua Vetere, Edizioni Spartaco, 2005.

4 La gamme d'objets réunis varie d'un charivari à l'autre. Sur la dimension sonore du charivari, cf. MARCEL-DUBOIS Claudie, « La para-musique dans le charivari français contemporain », dans Jacques LE GOFF, Jean-Claude SCHMIDT (dir.), *Le charivari*, *op. cit.*, p. 45-53.

dans l'espace national, en province plus qu'à Paris, plus particulièrement lors du retour des députés dans leur département à l'issue des sessions parlementaires.

Avec ce basculement de la coutume à la politique, c'est le sens même du rituel qui se trouve métamorphosé. L'instrument de retour à l'ordre matrimonial et communautaire se mue en instrument de critique politique. Symétrique exact de la sérénade ou de l'aubade<sup>5</sup>, le charivari vient sanctionner l'homme politique contesté. Le ministre Guizot fait ainsi l'objet d'un charivari monstre à Caen, en présence de plusieurs milliers de personnes, venues dénoncer le complice de l'impopulaire recensement Humann, destiné à renforcer le rendement de l'impôt sur les portes et fenêtres en 1841, aux cris de « À bas Guizot! À bas le recensement<sup>6</sup>! » Le charivari se fait l'instrument à la fois fruste et sophistiqué de vigilance civique et de contrôle démocratique<sup>7</sup>. Les représentants sont évalués sur pièces – à l'aune des discours prononcés et des votes observés à la Chambre des députés – et sanctionnés pour leur trahison politique par un charivari bien orchestré. Les cris proférés en complément du vacarme assourdissant viennent préciser la charge : « À bas le juste-milieu! À bas les renégats<sup>8</sup>! » ; « À bas le traître! Le traître à la France, à la Pologne, à l'Italie! » (contre Adolphe Thiers) ; « À bas les carlistes! À bas les jésuites<sup>9</sup>! » ; « À bas l'assassin des Polonais! » ; « À bas la poire! » ; « À bas la seringue » – on perçoit ici la pénétration du langage de la caricature<sup>10</sup>. L'opposition républicaine n'hésite pas à rendre publics

5 Cf. ROBERT Vincent, « Quand les libéraux cherchaient à mobiliser l'opinion : cavalcades et banquets de l'année 1830 », dans Maurice CARREZ et Vincent ROBERT (dir.), *Visages de la manifestation en France et en Europe*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2010, p. 13-28.

6 Ce recensement suscite une célèbre révolte antifiscale, analysée par Jean-Claude CARON, *L'été rouge. Chronique de la révolte populaire en France (1841)*, Paris, Aubier, 2002. Sur ce charivari contre Guizot, voir par exemple *Le Censeur, Journal de Lyon*, 30 et 31 août 1841.

7 Voir FUREIX Emmanuel, « Le charivari... », art. cité.

8 Charivari contre le député Simmer à Clermont-Ferrand, en mai 1832 (*Le Patriote de Clermont-Ferrand*, 12 mai 1832).

9 Charivari contre le député Bédoch à Brive, en juillet 1831, Archives nationales, F<sup>7</sup> 6779.

10 Cf. à ce propos WIESE FORBES Amy, *The Satiric Decade. Satire and the Rise of Republicanism in France, 1830-1840*, Lanham, Lexington Books, 2010, p. 177-220. La poire représentait Louis-Philippe et la seringue ou le clystère un attribut du « juste-milieu », associé ironiquement à la purgation et à la répression politiques.

les votes des députés sur des lois controversées, livrant les « traîtres » à l'opprobre de tous. Le député Parant, soutien de la loi sur les réfugiés étrangers, très contraignante pour ces derniers, en fait les frais charivariques en 1832<sup>11</sup>. Il en est de même au Mans, trois jours consécutifs, pour « ce cochon de Vauguyon » en septembre 1835, après son vote en faveur de la loi liberticide sur la presse<sup>12</sup>.

Le charivari conserve son ancienne fonction judiciaire – celle d'un tribunal informel – mais la déplace sur la scène de la morale publique et politique. À la différence du charivari traditionnel, ce ne sont plus des déviances matrimoniales ou sexuelles qui sont sanctionnées, mais des errements dans l'exercice de l'autorité. La politique des faveurs, le patronage, le clientélisme voire la corruption des élites « juste-milieu » font ainsi l'objet de charivaris justiciers. À Angers, le député ministériel Giraud est charivarisé sous ses fenêtres aux cris de « À bas le ventru ! À bas le marchand de toile ! À bas le fournisseur de pantalons<sup>13</sup> ! » Ce négociant est accusé d'avoir corrompu des électeurs censitaires et accordé places et décorations à des proches, amis, alliés, parents, etc. L'attribution de la Légion d'honneur à des notables jugés peu vertueux suscite des sorties de casseroles et autres instruments charivariques. Le neveu de Talleyrand, Alexandre-Daniel, déjà décoré sous la Restauration, rallié à la monarchie de Juillet et nommé préfet du Pas-de-Calais, est charivarisé lorsqu'il est promu commandeur de la Légion d'honneur, en 1832<sup>14</sup>. De la même manière, les excès d'autorité de certains préfets ou les sentences iniques de certains magistrats donnent lieu à des charivaris vengeurs. Le procureur général de Grenoble, Moyne, est charivarisé à deux reprises pour cette raison, et désigné comme un « cafard<sup>15</sup> ». L'interdiction d'un bal masqué par le préfet de l'Isère Duval, à la suite d'une mascarade frondeuse, parodie

11 Le National, 26 avril 1832.

12 Cité par SOHN Anne-Marie, *Sois un homme ! La construction de la masculinité au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2009, p. 250.

13 PEIGNOT Gabriel, *Histoire morale, civile, politique et littéraire du charivari... suivie du complément de l'histoire des charivaris : jusqu'à l'an de grâce 1833*, par Éloi-Christophe Bassinet, Paris, Delaunay, 1833, p. 254.

14 Voir *Procès du charivari donné à M. le baron de Talleyrand, préfet du Pas-de-Calais*, Arras, chez G. Souquet, 1832.

15 Archives nationales, F<sup>7</sup> 6 780.



d'une revue royale, vaut à ce fonctionnaire zélé un tonitruant charivari, sévèrement réprimé à coups de baïonnettes<sup>16</sup>.

Le dispositif spatial ajoute à l'humiliation du charivarisé : la foule organique, plèbe exclue du suffrage, se trouve dans l'espace public en position dominante, sous les fenêtres du notable réduit à se cacher piteusement dans son espace domestique. L'inversion de la distribution des rôles sociopolitiques est ici puissante, au point que l'on a pu voir dans les charivaris l'expression de la souveraineté du peuple, récusée par un régime de « souveraineté de la raison ».

## La casserole, ses usages et significations politiques

Dans ce dispositif de contrôle démocratique, la casserole n'est certes pas l'unique instrument justicier et acoustique – elle côtoie d'autres objets domestiques, chaudrons, poêles, lèche-frites, pinces à charbon, ainsi que des instruments de musique, cornets à bouquin, sifflets, tambours et autres crécelles. Mais elle est le seul objet, avec le chaudron, à cristalliser un imaginaire social puissant, paré de vertus démocratiques. Elle fait entendre une petite musique populaire, très vite assimilée à la vox populi. La présence de chaudrons et de casseroles dans tous les foyers populaires confère au charivari une « origine prolétaire » bien relevée par le journal des canuts lyonnais, *L'Écho de la Fabrique*<sup>17</sup>. De ce fait, le chaudron et la casserole sont intégrés à une sphère publique plébéienne autonome, pensée comme distincte de celle de la presse et de l'imprimé :

Tout le monde sait-il écrire [...] ? Tout le monde a-t-il les moyens pécuniaires pour publier sa pensée ? [...] Le mode de publication par la voie de la presse n'est pas à l'usage de tout le monde, et cependant l'homme pauvre, le paysan, l'homme qui ne sait pas écrire, éprouve aussi de ces sentiments d'amour et de haine politique qu'il sent l'impérieux besoin de manifester. [...] *Le chaudron est une presse populaire*, le charivari est une tribune plébéienne

<sup>16</sup> *Le Journal des Débats*, 19 mars 1832.

<sup>17</sup> *L'Écho de la Fabrique*, 15 avril 1832.

affirme ainsi l'avocat des charivariseurs au cours d'un procès qui leur est intenté en 1832<sup>18</sup>. De la même manière, la musique des chaudrons et casseroles est opposée à l'éloquence des puissants, et vient briser le « partage du sensible » entre une parole légitime fondée en raison et un bruit populaire inconsistant<sup>19</sup> :

Oui, le charivari est une conquête de la civilisation, il permet à l'honnête homme du peuple de confondre le sophiste vendu ; il égalise les forces intellectuelles, il abat l'aristocratie de l'exorde ou de la péroraison, il abat la féodalité du bavardage parlementaire<sup>20</sup>.

On retrouve ici de puissants échos avec les casserolades d'aujourd'hui, opposant une parole du peuple au discours des puissants – tout particulièrement lorsqu'une casserolade nationale a été organisée à l'heure précise de l'allocution télévisée du président Macron<sup>21</sup>.

Une autre signification se superpose aux autres : la casserole devient aussi la mesure de la souffrance sociale des classes populaires. Les casseroles vides des charivaris peuvent ainsi être « cadrées » (au sens sociologique) comme le signe de la vie chère et du pain rare, et le charivari devient alors l'un des lieux d'exercice de « l'économie morale » populaire<sup>22</sup>. De fait, un des charivaris contre le député Humann<sup>23</sup>, en 1831 à Strasbourg, est motivé par une rumeur accusant ce dernier d'accaparer les grains, d'accentuer la cherté du pain et du sel, et de baisser les salaires ouvriers<sup>24</sup>. On retrouve – rarement il est vrai – la métaphore de la casserole vide du prolétaire dans la presse contemporaine, ainsi dans *Le Charivari* en juin 1833 :

18 *Procès du charivari donné à M. le baron de Talleyrand...*, *op. cit.*, p. 35.

19 RANCIÈRE Jacques, *Le partage du sensible. Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2000.

20 *Procès du charivari donné à M. le baron de Talleyrand...*, *op. cit.*, p. 35.

21 Le lundi 17 avril 2023.

22 Sur ce concept d'économie morale, voir l'article classique d'Edward P. THOMPSON, « The moral economy of the English crowd in the eighteenth century », *Past & Present*, n° 50, 1971, p. 76-136

23 Georges Humann (1780-1842), d'origine modeste, devenu négociant, entrepreneur à la réputation d'affairiste, fait une ascension sociale fulgurante entre l'Empire et la Restauration. Opposant libéral (modéré) sous la Restauration, il se rallie au Juste-Milieu sous la monarchie de Juillet.

24 Cf. PONTEIL Félix, *L'opposition politique à Strasbourg sous la monarchie de Juillet (1830-1848)*, Paris, Hartmann, 1932, p. 159-167.

Si MM. les ventrigoulus du ministère avaient laissé quelque chose dans les casseroles du peuple, ils ne seraient pas exposés à les entendre sonner creux à leurs oreilles : « Hè dzingg dzingg! Hé baoundd baoundd baoundd<sup>25</sup>! »

On aurait tort, pour autant, de voir dans cet usage politique de la casserole de cuisine une occasion d'*empowerment* pour les femmes. Elles ne sont que marginalement présentes dans des cortèges essentiellement masculins. De ce point de vue, les charivaris politiques se distinguent fortement des émeutes frumentaires et conservent leurs cadres sociaux coutumiers : la jeunesse masculine structure en profondeur le tribunal informel produit par le rituel. Il n'en est pas de même de charivaris ultérieurs, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, intégrés à des mouvements de grève et dominés par des femmes, comme ces charivaris imposés à des ouvriers non grévistes de la Compagnie des mines d'Anzin en 1884<sup>26</sup>.

## Résonances passé/présent

Des casseroles politiques du XIX<sup>e</sup> siècle à celles de notre présent, bien des échos peuvent être relevés. D'abord leur capacité à se muer en signes d'une souveraineté populaire comprimée. Autant que le rituel – charivari ou casseroles – comptent ici ses relais médiatiques. De même que les vidéos de casseroles ont circulé de manière virale sur les réseaux sociaux et aiguisé l'attention des télévisions, de même les charivaris des années 1830 ont trouvé dans la presse politique et satirique hostile au régime une véritable chambre d'écho. Le journal *Le National* crée ainsi en 1832 une rubrique (éphémère) intitulée « sérénades et charivaris ». Quant au journal satirique éponyme, *Le Charivari*, créé précisément en 1832, il relaie avec gourmandise la campagne de charivaris républicains :

25 *Le Charivari*, 20 juin 1833.

26 Cf. QUIÈVRE Adrien, « A sonorous politics of everyday objects. Coal workers' charivaris during the Anzin strike of 1884 », in Christopher FLETCHER (ed.), *Everyday Political Objects. From the Middle Ages to the Contemporary World*, London, Routledge, 2021, p. 151-169.

On a remarqué que depuis l'annonce du prochain retour de nos ventrigoulus dans leurs foyers, il n'y a plus eu en province de charivaris pour mariages de veufs. Toutes les casseroles sont déjà louées pour d'autres destinations<sup>27</sup>.

Il publie une « sentence charivarique », « conformément à l'art. 297 du code charivarique », qui condamne les députés ministériels à trois peines graduées : le « charivari compliqué, universel et perpétuel », le « charivari local, de jour comme de nuit », et le charivari nocturne simple<sup>28</sup>.

La casserolade d'aujourd'hui, comme le charivari du XIX<sup>e</sup> siècle, vient, en complément de la représentation électorale, exercer un contrôle civique sur des représentants jugés défaillants. Face au blocage de la délibération parlementaire, face à la surdité des pouvoirs, face à l'impuissance des manifestations classiques, la casserolade fabrique du neuf avec de l'ancien. Elle fait ainsi figure de symptôme : elle rend davantage visible – ou audible – une crise de la représentation démocratique tant de fois diagnostiquée. Le fait qu'elle emprunte à un répertoire d'action propre à des sociétés pré-démocratiques n'est de ce point de vue pas le meilleur des signes quant à la bonne santé de la démocratie de 2023<sup>29</sup>. De tout cela, la casserole est sans doute le nom, d'autant plus que s'y est accroché (dans la seule langue française) un autre signifié, absent au XIX<sup>e</sup> siècle : la casserole judiciaire<sup>30</sup>, synonyme d'une affaire impossible à oublier...

27 *Le Charivari*, 22 juin 1833.

28 *Le Charivari*, 20 juin 1833.

29 Pour une réflexion générale sur la réintroduction de formes « folkloriques » dans le répertoire protestataire contemporain, FAVRETTO Ilaria et ITÇAINA Xabier (eds.), *Protest, Popular Culture and Tradition in Modern and Contemporary Western Europe*, Londres, Palgrave Studies in the History of Social Movements, 2017.

30 « “Traîner une casserole” et autres expressions politico-culinaires », par Éric Chaverou : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/trainer-une-casserole-et-autres-expressions-politico-culinaires-2999122> (consulté le 15 juin 2023).